

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juillet 2015

DIALOGUE SOCIAL ET EMPLOI - (N° 2932)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 151

présenté par
M. Sirugue
-----**ARTICLE 19**

À l'alinéa 23, substituer aux mots :

« préfet de »

les mots :

« représentant de l'État dans la ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.